

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1681

8 septembre 2006

SOMMAIRE

Altamira Holdings S.A., Luxembourg	80683	Gemma Invest S.A., Luxembourg	80679
Alternative Capital Enhancement, Sicav, Luxembourg	80682	Germavest Real Estate, S.à r.l., Luxembourg	80683
Alternative Capital Enhancement, Sicav, Luxembourg	80682	Germavest Real Estate, S.à r.l., Luxembourg	80683
Aqua Investment S.A., Luxembourg	80660	Gestador S.A., Luxembourg	80684
Aral Luxembourg S.A., Bertrange	80679	Glass CeysSENS Luxembourg S.A., Weiswampach	80646
Aston Office Parc S.A., Mersch	80645	Go Conseil, S.à r.l., Harlange	80649
Astrea Shipping S.A., Luxembourg	80677	Gramado Holding S.A., Luxembourg	80685
(The) Atlantic Leisure Company S.A., Luxembourg	80676	Gruppo Nymco Luxembourg S.A., Luxembourg .	80675
Atodv S.A., Luxembourg	80687	GWM Alternative Investments, Sicav, Luxembourg	80683
Atrafin Holding S.A., Luxembourg	80684	Hedera Re S.A., Senningerberg	80643
Beltrame International S.A., Luxembourg	80677	Hotello S.C.A., Luxembourg	80654
Boulangerie Molitor, S.à r.l., Mamer	80680	Hotello S.C.A., Luxembourg	80659
Buzon S.A., Luxembourg	80659	HSBC Global Investment Funds, Sicav, Luxembourg	80681
Californian S.A., Luxembourg	80653	HSBC Global Investment Funds, Sicav, Luxembourg	80681
Californian S.A., Luxembourg	80654	Immo Debt S.A., Luxembourg	80677
Canussel Dopo S.A., Luxembourg	80684	Immo Debt S.A., Luxembourg	80677
Canussel Estate S.A., Luxembourg	80682	Imprimerie Luxembourgeoise S.A., Wiltz	80650
CCL S.A., Lamadelaine	80648	Imprimerie Luxembourgeoise S.A., Wiltz	80650
Centenary Investments, S.à r.l., Luxembourg	80679	International Boat Consulting S.A., Luxembourg.	80647
Co-Ver Energy International S.A., Luxembourg ..	80660	International Technical Research S.A.H., Luxembourg	80643
Co-Ver Energy International S.A., Luxembourg ..	80661	International Trading in Cooling & Ventilation S.p.r.l., Bertrange	80648
Constructions Claridge, S.à r.l., Mersch	80644	Interuni S.A.H., Luxembourg	80678
Cosmica S.A., Luxembourg	80660	Isogreen, S.à r.l., Dudelange	80680
Dacajosa Invest S.A., Strassen	80643	Jeyde Equity S.A., Luxembourg	80684
Delta International Holdings S.A., Luxembourg ..	80676	Juba Holding S.A., Luxembourg	80661
Domolux S.A., Eischen	80648	Largo Holdings S.A., Luxembourg	80685
E.I.M. S.A., Luxembourg	80674	Loca - Nord S.A., Heinerscheid	80645
Englefield TBI-Luxembourg 1, S.à r.l., Luxembourg	80649	Luma-Deler S.A., Luxembourg	80676
Eura 2000 S.A., Luxembourg	80647	Lux-BillardS, S.à r.l., Luxembourg	80660
Euro Natur S.A., Luxembourg	80643	Luxopart Holding S.A., Luxembourg	80685
Européenne de Conseils S.A., Luxembourg	80648	Magen, S.à r.l., Luxembourg	80643
Fibaco S.A., Luxembourg	80684	Medical Phase One Organization S.A., Luxembourg	80675
Fiduciaires Réunies Luxembourgeoises S.A., Derenbach	80649	Meng Coiffeuse, S.à r.l., Clervaux	80647
FN Hermes S.A., Weiswampach	80646	Menuiserie Reckinger, S.à r.l., Pommerloch	80645
For-Immo, S.à r.l., Kehlen	80646		
Garage Paul Kellen, S.à r.l., Mersch	80645		

Montimmo S.A., Luxembourg	80675	RTV Dacia Luxembourg S.A., Luxembourg	80688
Nea Sophia S.A., Luxembourg	80650	RTV Dacia Luxembourg S.A., Luxembourg	80688
Nulea S.A., Luxembourg	80678	RTV Dacia Luxembourg S.A., Luxembourg	80688
Nulea S.A., Luxembourg	80678	Rub S.A., Luxembourg	80680
Nuria S.A., Luxembourg	80676	Rubyto Investments S.A., Luxembourg	80668
Ocra (Luxembourg) S.A., Luxembourg	80642	RV Lux S.A., Bertrange	80648
P.J. Trading, S.à r.l., Cormal Berg	80649	SERVAL, S.à r.l., Services de Récupération et de Valorisation Luxembourg, Weiswampach	80644
P.J. Trading, S.à r.l., Cormal Berg	80649	Seistan Investments S.A., Luxembourg	80662
Park View Holding S.A., Luxembourg	80643	SIF Financière Holding S.A., Luxembourg	80662
PERE Invest, Pan European Real Estate Invest S.A., Keispelt	80682	Start S.A.H., Luxembourg	80676
Pelzer Luxembourg S.A., Pommerloch	80644	Steel Center S.A., Luxembourg	80642
Polygram Holding and Finance, S.à r.l., Luxem- bourg	80679	TBMD Gestion S.A., Wiltz	80650
Polygram, S.à r.l., Luxembourg	80679	Telesma S.A.H., Luxembourg	80674
Primecite Property S.A., Pétange	80644	Thomas Winch & Partners S.A., Luxembourg	80678
Projetec A.G., Weiswampach	80645	Thomas Winch & Partners S.A., Luxembourg	80678
R.P. Real Properties S.A., Luxembourg	80677	Transocean Properties S.A., Luxembourg	80675
Rapier Holding S.A., Luxembourg	80687	Twintec International S.A., Koetschette	80647
Reisdorff Invest S.A., Weiswampach	80646	Vanfleet S.A., Luxembourg	80681
Rescado S.A., Luxembourg	80685	Velthoven Participations S.A., Luxembourg	80680
Rescado S.A., Luxembourg	80687	Wainbrom Investments S.A., Luxembourg	80680
Rinisa S.A., Luxembourg	80651	Weyma S.A., Troisvierges	80644
RTV Dacia Luxembourg S.A., Luxembourg	80687	Wickla Management S.A., Luxembourg	80681
RTV Dacia Luxembourg S.A., Luxembourg	80687	Yen Thel Holding S.A., Luxembourg	80650

OCRA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.274.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue en date du 30 juin 2006 que:

Sont réélus administrateurs jusqu'aux prochaines élections statutaires qui auront lieu à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2011:

- Francis N. Hoogewerf,
- Brian Monk,
- Paul Worth.

Est réélu administrateur-délégué jusqu'aux prochaines élections statutaires qui auront lieu à l'issue de l'Assemblée Générale de 2011:

- Francis N. Hoogewerf.

Est réélu commissaire aux comptes jusqu'aux prochaines élections statutaires qui auront lieu à l'issue de l'Assemblée Générale de 2011:

- R. Turner.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 30 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour OCRA (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01443. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068627.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

STEEL CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 51.342.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(068418.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

DACAJOSA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 62.813.

EURO NATUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 64.863.

INTERNATIONAL TECHNICAL RESEARCH S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 17, rue Nicolas Martha.
R. C. Luxembourg B 23.874.

PARK VIEW HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R.C. Luxembourg B 29.251.

HEDERA RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 49.337.

Liquidations judiciaires

Par jugements rendus en date du 18 mai 2006 le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation des sociétés suivantes:

- DACAJOSA INVEST S.A., avec siège social à L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle, actuellement sans siège connu;
- EURO NATUR S.A., avec siège social à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, actuellement sans siège connu;
- INTERNATIONAL TECHNICAL RESEARCH S.A.H., avec siège social à L-2133 Luxembourg, 17, rue Nicolas Martha, actuellement sans siège connu;
- PARK VIEW HOLDING S.A., étalée et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri, actuellement sans siège connu;
- HEDERA RE S.A., établie et ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves, actuellement sans siège connu.

Les mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Madame Elisabeth Capesius, juge, et liquidateur Maître Vittoria De Michele, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 7 juin 2006 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

M^e V. De Michele

Le Liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00917. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00920. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00921. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00924. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00927. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094207.2//47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

MAGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 116.053.

Extrait des résolutions du conseil de gérance tenu le 22 juin 2006

Au Conseil d'Administration de MAGEN, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 84, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 22 juin 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09486. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067915.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

80644

PELZER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 19, route de Bastogne.
R. C. Luxembourg B 85.770.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pommerloch, le 29 juin 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(962338.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

WEYMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9910 Troisvierges, 1A, rue de la Laiterie.
Luxembourg B 99.633.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 29 juin 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(962343.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

**SERVAL, S.à r.l., SERVICES DE RECUPERATION ET DE VALORISATION LUXEMBOURG,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 86, route de Clervaux.
R. C. Luxembourg B 102.242.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 29 juin 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(962347.3/667/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

PRIMECITE PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 32.124.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03636, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(067796.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

CONSTRUCTIONS CLARIDGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 43.413.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02996, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juin 2006.

Pour CONSTRUCTIONS CLARIDGE, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(068120.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

PROJETEC A.G., Société Anonyme.
Enseigne commerciale: ROLF MEYER.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 99.998.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 29 juin 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(962325.3/667/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

LOCA - NORD, Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 2A, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 93.140.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Heinerscheid, le 29 juin 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(962329.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

MENUISERIE RECKINGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 24, Bastnicherstrooss.
R. C. Luxembourg B 106.534.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pommerloch, le 29 juin 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(962334.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

GARAGE PAUL KELLEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, Allée John W. Léonard.
R. C. Luxembourg B 23.336.

—
Statuts coordonnés, suivant acte du 30 mai 2006, reçu par Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

U. Tholl.

(067910.3/232/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ASTON OFFICE PARC S.A., Société Anonyme (dissoute).

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 80.288.

—
Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03251, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, avril 2006.

Pour ASTON OFFICE PARC S.A.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(068125.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

FN HERMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 92.044.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 29 juin 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(962312.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

GLASS CEYSSENS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 104.207.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 30 juin 2006, réf. DSO-BR00230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 29 juin 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(962314.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

REISDORFF INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 93.604.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 29 juin 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(962322.3/667/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

**FOR-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
(anc. FORALUX, S.à r.l.).**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 23.937.

L'an deux mille-cinq, le premier décembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

FORALUX COMMERCE, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 42.685, dûment représentée par son gérant-associé, Monsieur Jean-Pierre Sabus,

en sa qualité d'associé unique de la société à responsabilité limitée FORALUX, S.à r.l., avec siège social à L-8287 Kehlen, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 23.937, constituée suivant acte notarié du 13 février 1986, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 128 du 17 mai 1986, lesquels ont été en dernier lieu modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 janvier 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 369 du 4 avril 2003,

lequel comparant a requis le notaire de documenter les changements suivants:

1. Changement de la raison sociale

L'associé unique décide de changer la raison sociale de la société FORALUX, S.à r.l. en FOR-IMMO, S.à r.l.

En conséquence l'article 1^{er} alinéa 1^{er} aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** La société prend la dénomination de FOR-IMMO, S.à r.l.»

2. Changement de l'objet social

L'associé unique décide de modifier l'objet social de FOR-IMMO, S.à r.l.

En conséquence l'article 2 alinéa 1^{er} aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. alinéa 1^{er}**. La société a pour objet l'investissement et l'acquisition de biens immobiliers situés au Luxembourg ou à l'étranger, leur exploitation et leur mise en valeur sous quelque forme que ce soit, ainsi que toute autre opération accessoire favorisant la réalisation de son objet.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cent vingt (EUR 820,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: J.-P. Sabus, G. d'Huart.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, vol. 912, fol. 75, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 février 2006.

G. d'Huart.

(068051.3/207/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

INTERNATIONAL BOAT CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 55, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 84.878.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2006, réf. LSO-BP02402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(959271.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

TWINTEC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8821 Koetschette, rue de Martelange - Z.I. du Riesenhaff.

R. C. Luxembourg B 97.783.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 22 juin 2006, réf. DSO-BR00187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TWINTEC INTERNATIONAL S.A.

Signature

(959502.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

MENG COIFFEUSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9710 Clervaux, 35, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 106.794.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 15 juin 2006, réf. DSO-BR00105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

MENG COIFFEUSE, S.à r.l.

Signature

(959065.3/557/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

EURA 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 39.200.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03787, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURA 2000 S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(068164.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

80648

EUROPEENNE DE CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, rue Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 48.774.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 7 juin 2006, réf. DSO-BR00045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bigonville, le 21 juin 2006.

Signature.

(959072.3/1067/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

RV LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 80, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 75.089.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(959207.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

CCL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4876 Lamadelaine, 15, rue du Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 88.910.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(959208.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

DOMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8460 Eischen, 7, rue Clairefontaine.
R. C. Luxembourg B 96.729.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(959209.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

INTERNATIONAL TRADING IN COOLING & VENTILATION, S.p.r.l.

Siège de la succursale: L-8041 Bertrange, 209, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 117.525.

Ouverture de succursale

La société ITCV a décidé d'ouvrir une succursale au Grand-Duché du Luxembourg:

La succursale s'établira au 209, rue des Romains à L-8041 Bertrange.

Les activités de la succursale consistent en la vente de produit de ventilation, de froid et de chauffage.

La société a ouvert son registre de commerce à Bruxelles sous le n° d'immatriculation: 655.226.

M. Egbert Flipse, domicilié au 16, rue de l'Ermitage à B-1050 Bruxelles, a été désigné comme gérant et dispose de tout pouvoir pour engager la société comme la succursale à l'égard de tiers et de la représenter en justice.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04520. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068098.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

P.J. TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7734 Cormal Berg, 5, rue Martzen.
R. C. Luxembourg B 41.618.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(959218.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

P.J. TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7734 Cormal Berg, 5, rue Martzen.
R. C. Luxembourg B 41.618.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(959215.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

GO CONSEIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9656 Harlange, 17, rue Bierg.
R. C. Luxembourg B 100.543.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(959214.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9645 Derenbach, Maison 91.
R. C. Luxembourg B 95.911.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(959222.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

ENGLEFIELD TBI-LUXEMBOURG 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 327.000.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 98.425.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un Gérant

(068245.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

IMPRIMERIE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9516 Wiltz, 22, rue du Château.

R. C. Luxembourg B 101.574.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00075, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(959266.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

IMPRIMERIE LUXEMBOURGEOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9516 Wiltz, 22, rue du Château.

R. C. Luxembourg B 101.574.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 3 mai 2004, réf. DSO-AQ00043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(959230.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

NEA SOPHIA, Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 52.435.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(959232.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

TBMD GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 11, rue des Tondeurs.

R. C. Luxembourg B 102.566.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(959255.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

YEN THEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R. C. Luxembourg B 49.784.

DISSOLUTION

Il résulte d'un jugement commercial rendu par le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, 6^e section, en date du 29 juin 2006, que les opérations de liquidation de la société anonyme YEN THEL HOLDING S.A., ont été déclarées closes pour insuffisance d'actif et que les frais ont été mis à charge de la masse.

Pour les liquidateurs

Y. Hamilius

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS07074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068286.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

RINISPA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 117.628.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1) SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,
ici représentée par Madame Chantal Mathu, employée privée, avec adresse professionnelle à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,
en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 22 juin 2006.
 - 2) LOUV, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, ici représentée par Madame Chantal Mathu, employée privée, avec adresse professionnelle à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,
en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 22 juin 2006.
- Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes.
Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé une société sous la forme d'une société anonyme dont la dénomination est RINISPA S.A. Cette société aura son siège social à Luxembourg.

Il pourra être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.

Art. 3. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 310 (trois cent dix) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Toutes les actions pourront être au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Titre II. Administration, Surveillance

Art. 4. La société sera administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs seront rééligibles.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne pourra délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs pourront émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Des décisions prises par écrit, approuvées et signées par tous les administrateurs, produiront effet au même titre que des déci-

sions prises à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration seront prises à la majorité des voix.

Une réunion du conseil d'administration peut aussi être tenue au moyen d'une conférence téléphonique ou d'une conférence vidéo ou par d'autres moyens de télécommunication permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Art. 6. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un administrateur, directeur, gérant ou autres agents, actionnaire ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société sera engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 7. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un délégué du conseil.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 9. La surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires; ils seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils seront rééligibles.

Titre III. Assemblée générale et Répartition des bénéfices

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne seront pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décidera de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunira de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le 3^e vendredi du mois d'avril, à 17.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

Titre IV. Exercice social, Dissolution

Art. 13. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 14. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V. Disposition générale

Art. 15. La loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1. SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., prénommée, trois cent neuf actions	309 actions
2. LOUV, S.à r.l., prénommée, une action	1 action
Total	310 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de EUR 1.500,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes, représentées ainsi qu'il a été dit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la société est fixée au: 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

L'assemblée autorise le Conseil d'Administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

2. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

3. Sont nommés administrateurs:

a) FIDIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B n° 107.312,

b) EFFIGI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B n° 107.313,

c) MADAS, S.à r.l. Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B n° 107.316.

4. Est nommé commissaire:

FIN-CONTROLE S.A., ayant son siège social au 26, rue Louvigny à L-1946 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 42.230.

5. Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2011.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Ch. Mathu, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 29 juin 2006, vol. 437, fol. 34, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 6 juillet 2006.

H. Hellinckx.

(069921.3/242/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

CALIFORNIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 21.256.

L'an deux mille six, le douze juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CALIFORNIAN S.A., ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 21.256, constituée suivant acte notarié du 30 janvier 1984, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 59 du 27 février 1984. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 24 septembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1268 du 10 décembre 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raul Marques, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Carine Mourat, comptable, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Ajout d'un nouvel alinéa à l'article deux des statuts, de la teneur suivante:

«La société pourra emprunter, avec ou sans garantie, et en toutes monnaies, y compris par voie d'émission d'obligations.»

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'objet en ajoutant un alinéa supplémentaire.

En conséquence, l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. «La société a pour objet la prise de participations d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises et étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société pourra emprunter, avec ou sans garantie, et en toutes monnaies, y compris par voie d'émission d'obligations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

Elle peut notamment acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter. La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: E. Liotino, R. Marques, C. Mourat, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 juin 2006, vol. 905, fol. 4, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(069943.3/239/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

CALIFORNIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 21.256.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(069944.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

**HOTELLO S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. HOTELLO S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 103.094.

L'an deux mille six, le vingt juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société HOTELLO S.A. (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social au à Luxembourg, 23, Val Fleuri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 103.094, constituée suivant acte reçu par le notaire sousigné en date du 23 septembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1205 du 25 novembre 2004. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 décembre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 827 du 25 avril 2006.

L'assemblée est déclarée ouverte et est présidée par Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Patricia Rubeo-Lisa, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Frédérique Mignon, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Transformation de la forme juridique de la Société d'une «société anonyme» en celle d'une «société en commandite par actions».

2.- Décision que les 906 actions seront désormais converties en actions de commanditaire et en action de commandité et constatation par l'assemblée que toutes ces nouvelles actions (commanditaires et commandités) auront les mêmes avantages et droits aux dividendes que les anciennes actions.

3.- Augmentation du capital social de la société à concurrence de 5.719.500,- EUR (cinq millions sept cent dix-neuf mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de 280.860,- EUR (deux cent quatre-vingt mille huit cent soixante euros) à un montant de 6.000.360,- EUR (six millions trois cent soixante euros).

4.- Emission de 18.450 nouvelles actions d'une valeur nominale de 310,- EUR chacune.

5.- Souscription et libération.

6.- Refonte complète des statuts pour les adapter à sa forme nouvelle sans toucher néanmoins à l'objet social de la Société, avec instauration d'un capital autorisé de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante euros (19.999.960,- EUR) avec possibilité par le gérant de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires lors de l'émission d'actions nouvelles.

7.- Acceptation de la démission de tous les administrateurs et commissaire aux comptes de la Société, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'au jour de la présente assemblée générale.

8.- Nomination de l'associé commandité aux fonctions de gérant de la société en commandite par actions transformée et détermination de ses pouvoirs.

9.- Décision de fixer à trois (3) le nombre de membres du Conseil de Surveillance et Détermination de la durée de leurs mandats.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de transformer, avec effet immédiat, la forme juridique de la Société d'une «société anonyme» en celle d'une «société en commandite par actions», régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et plus particulièrement par les articles 102 à 112 de cette même loi.

A cet effet, il est décidé de convertir les neuf cent six (906) actions ordinaires de la société anonyme, en une (1) action de commandité et en neuf cent cinq (905) actions de commanditaires d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) et de répartir ces actions de commanditaires (divisé en deux catégories; à savoir A et B) et de commandité entre les deux seuls associés existants de la Société de la façon suivante:

- HOTELLO DIRECTOR, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

en sa qualité d'associé commandité,

à concurrence d'une (1) action de commandité d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-);

- ALGONQUIN S.A., société anonyme, ayant son siège au 18, avenue Delleur, B-1170 Bruxelles,

en sa qualité d'associé commanditaire;

à concurrence de neuf cent cinq (905) actions de catégorie B de commanditaire d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune.

Ces actions (commandité et commanditaire de catégorie B) sont intégralement libérées.

Tous pouvoirs nécessaires sont conférés au gérant de la Société pour procéder à l'échange des actions anciennes de la société anonyme contre les actions nouvelles de la société en commandite par actions, ainsi qu'à l'annulation de tous les certificats d'actions au porteur.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq millions sept cent dix-neuf mille cinq cents euros (5.719.500,- EUR) pour le porter de son montant actuel de deux cent quatre-vingt mille huit cent soixante euros (280.860,- EUR) à un montant de six millions trois cent soixante euros (6.000.360,- EUR), par l'émission de dix-huit mille quatre cent cinquante (18.450) nouvelles actions de commanditaire d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune, ayant les droits et privilèges définis dans les statuts de la Société après leur modification.

L'Assemblée admet à la souscription des dix-huit mille quatre cent cinquante (18.450) actions nouvelles,

- la société ALGONQUIN S.A., prénommée, à concurrence de trois mille neuf cent trente-quatre (3.934) actions de catégorie B;

- la société ZOE PARTNERS LIMITED PARTNERSHIP, ayant son siège social 5395 Hammock Drive, Coral Gables, FL 33156, à concurrence de trois mille deux cent vingt-six (3.226) actions de catégorie B;

- Monsieur Bernard Oppetit, demeurant au 18 Hereford Square, Londres SW7 4TS, à concurrence de trois mille deux cent vingt-six (3.226) actions de catégorie B;

- la société TRAILBLAZER, agissant par l'intermédiaire RBC TRUSTEES (GUERNSEY) LIMITED, ayant son siège social PO Box 48, Canada Court St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3BQ, Royaume-Uni, à concurrence de mille six cent treize (1.613) actions de catégorie B;

- la société NoBrainer LTD, ayant son siège social PO Box 312, Grosvenor House, 66/67 Athol Street, Isle of Man IM99 2BJ, à concurrence de mille six cent treize (1.613) actions de catégorie B;

- la société KESHET INVESTMENTS LP, ayant son siège social 56 The Terrace, Katonah, NY 10536, USA, à concurrence de huit cent six (806) actions de catégorie B;

- la société HOTELLO DIRECTOR, S.à r.l., prénommée, à concurrence de trois mille deux cent vingt-six (3.226) actions de catégorie A;

- Monsieur Eric Bertrand, demeurant C/Can Mora, 08034 Barcelone, Espagne, à concurrence de huit cent six (806) actions de catégorie B.

Les autres associés renonçant à leur droit de souscription préférentiel pour autant que de besoin.

Souscription et libération

De l'accord de tous les associés, les dix-huit mille quatre cent cinquante (18.450) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par les parties prémentionnées, représentées par Monsieur Christophe Blondeau, prénommé, en vertu de procurations, ci-annexées.

Les dix-huit mille quatre cent cinquante (18.450) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de cinq millions sept cent dix-neuf mille cinq cents euros (5.719.500,- EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société, sans toucher néanmoins à l'objet social de la Société et décide d'instaurer un nouveau capital autorisé d'un montant de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante euros (19.999.960,- EUR).

Après avoir entendu le rapport de l'associé-commandité-gérant prévu par l'article 32-3 (5) de la loi concernant les sociétés commerciales, l'assemblée autorise le gérant à procéder à des augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé et notamment avec l'autorisation de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires lors de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

Ce rapport restera annexé aux présentes.

Les statuts auront à l'avenir la teneur suivante:

«A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après créées, une société en commandite par actions sous la dénomination de HOTELLO S.C.A. (la «Société»), qui sera soumise à la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi qu'aux présents statuts.

Art. 2. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. La Société peut établir, par décision du Gérant (tel que défini ci-dessous), des succursales, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. A l'intérieur de la même commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du Gérant.

Au cas où le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, la location, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les actifs de la Société. Les porteurs d'Actions Ordinaires (telles que définies ci-dessous) s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. La Société a un capital souscrit de six millions trois cent soixante euros (6.000.360,- EUR) représenté par trois mille deux cent vingt-six (3.226) actions de commanditaire de catégorie A et seize mille cent vingt-neuf (16.129) actions de commanditaire de catégorie B, qui doivent être détenues par les associés-commanditaires et une (1) action qui doit être détenue par l'associé-commandité, ayant une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Les droits et obligations inhérentes aux actions de chaque classe, tels que définis par les présents statuts, seront identiques sauf stipulation contraire dans la loi ou dans les Statuts à l'exception des droits relatifs à la distribution de dividendes ou la distribution des actifs ou des produits de la Société (y compris lors de sa dissolution ou liquidation), tels que définis par l'article 15 des présents Statuts.

Le capital autorisé, à l'exclusion du capital social, s'élève à dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante euros (EUR 19.960.000,-) représenté par soixante-quatre mille cinq cent seize (64.516) actions ayant chacune une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-). Pendant une période de cinq ans, à compter du jour de la publication des statuts, le Gérant est autorisé à émettre des actions et à permettre la souscription des actions, à toute personne et aux conditions qu'il jugerait favorable (et il pourrait particulièrement procéder à une telle émission sans réserver aux anciens actionnaires un droit préférentiel de souscription pour les actions à émettre).

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société pourra, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 7. Toutes les actions seront émises sous forme nominative.

Un registre des actions nominatives sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tels qu'il ont été communiqués à la Société, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient.

Le droit de propriété de l'actionnaire sur l'action nominative s'établit par l'inscription de son nom dans le registre des actions nominatives.

Tous les certificats d'actions seront signés par le Gérant.

Le Gérant peut accepter et inscrire dans le registre des actions nominatives un transfert sur base de tout document approprié constatant le transfert entre le cédant et le cessionnaire.

Tout actionnaire devra fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également portée au registre des actions nominatives. Les actionnaires peuvent à tout moment changer leur adresse enregistrée dans le registre des actions nominatives par le biais d'une communication écrite à la Société.

L'Action (les Actions) de Commandité appartenant au Gérant peut (peuvent) être librement cédée(s) à un gérant remplaçant ou supplémentaire, responsable de manière illimitée.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à l'action.

C. Gérance

Art. 8. La Société sera administrée par HOTELLO DIRECTOR, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (dans cet acte le «Gérant»).

En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous), suivant l'article 11, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents ou de pure administration, jusqu'à ce que se tienne une assemblée générale d'actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

Une telle nomination d'un gérant remplaçant n'est pas soumise à l'approbation du Gérant.

Art. 9. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour faire tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous) de la Société appartiennent au Gérant.

Art. 10. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant ou par la (les) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

Art. 11. Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé d'au moins trois (3) membres. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant.

Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période ne pouvant excéder six (6) ans. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant.

Une notification par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins huit (8) jours avant la date fixée

pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer ou agir valablement que si ses membres ont été convoqués à la réunion du Conseil de Surveillance selon la procédure décrite ci-dessus et si au moins la majorité des membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés.

Aucune notification ne sera requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés lors d'une réunion du Conseil de Surveillance ou dans le cas de décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance.

Chaque membre peut agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas d'égalité des votes, le président aura voix prépondérante.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie, courriel ou tout autre mode de communication analogue. Tous ces documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Art. 12. Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou firme. L'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir du Gérant qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

D. Décisions des actionnaires

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf si les présents statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant.

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance. Les assemblées générales d'actionnaires seront convoquées par un avis donné par le Gérant indiquant l'ordre du jour et envoyé par courrier recommandé au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion à chaque actionnaire à l'adresse des actionnaires telle qu'inscrite au registre des actions nominatives.

L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième jeudi du mois de mai à 11 heures, au siège social ou dans tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 14. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 15. Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales.

L'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Pour toute année où la Société dispose de fonds disponibles suffisants pour procéder à une distribution, pris sur les bénéfices nets ou les réserves disponibles, y compris le compte de prime d'émission, tout actionnaire aura le droit de recevoir des dividendes du montant correspondant à son investissement initial, ensuite tous les actionnaires se verront

attribuer 80% de la distribution et les actionnaires de catégorie A recevront en plus un super dividende de 20% de la distribution.

F. Modifications des statuts

Art. 16. Les présents statuts pourront être modifiés, sous condition de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, à moins que les présents statuts n'en disposent autrement.

G. Dissolution - Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, procéderont à la liquidation. Le ou les liquidateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leur rémunération.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accorder pleine et entière décharge aux anciens administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'au jour de la présente assemblée générale extraordinaire.

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de fixer à trois (3) le nombre de membres du Conseil de Surveillance et décide encore de nommer les personnes suivantes comme membres du Conseil de Surveillance pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2007:

- Monsieur Laurent Moury, avocat, né à Paris, le 12 novembre 1958, avec adresse professionnelle au 20bis, rue Boissière, F-75116 Paris,
- Monsieur Jérôme Camblain, administrateur de sociétés, né à Boulogne-sur-Seine, le 27 avril 1964, demeurant au 23, avenue de l'Hallali, F-44500 La Baule,
- La société HRT REVISION, S.à r.l., R.C.S Luxembourg B 51.238, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes sont évalués sans nul préjudice à la somme de soixante et un mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Ch. Blondeau, P. Rubeo-Lisa, F. Mignon, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 juin 2006, vol. 905, fol. 16, case 12. – Reçu 57.195 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(069945.3/239/314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

HOTELLO S.C.A., Société en Commandite par Actions, (anc. HOTELLO S.A.).

Siège social: Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 103.094.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(069947.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

BUZON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 26.187.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BUZON S.A.

MADAS, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(068160.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

80660

LUX-BILLARDS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 42, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 99.405.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés tenue à Luxembourg en date du 28 février 2006

Il résulte dudit procès-verbal que:

Monsieur Peter Degerstedt,
demeurant au 31, rue des Aubépines à L-8052 Bertrange,
a cédé 65 parts sociales de la société LUX-BILLARDS, S.à r.l., à
la société LAURBERT & SIGFRID, S.à r.l.,
ayant son siège social au 48, rue de Hollerich à L-1740 Luxembourg.

La société LAURBERT & SIGFRID, S.à r.l., détient donc la totalité des parts sociales de la société LUX-BILLARDS, S.à r.l., à savoir un total de 130 parts sociales.

Fait à Luxembourg, le 28 février 2006.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, réf. LSO-BR00210. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068114.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

AQUA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 101.534.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 12 juin 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09632. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068129.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

COSMICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 48.968.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03792, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COSMICA S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent Domiciliaire

Signatures

(068161.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

CO-VER ENERGY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 116.002.

RECTIFICATIF

In the year two thousand and six, on the twenty-seventh of June.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mrs Nathalie Mager, private employee, with professional address at L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

The appearing person acts and agitates for the two companies:

1) CO-VER HOLDING, S.r.l., with registered office in I-28924 Verbania (VB), Via 42 Martini, 165, and

2) ENERGIA IN NATURA, S.r.l., with registered office in I-28924 Verbania (VB), Via 42 Martini, 165, who appeared during the deed of incorporation of CO-VER ENERGY INTERNATIONAL S.A., signed on April 28th, 2006, and not yet published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations. In this deed of incorporation one sentence has been left out in the English version of the Articles of Association on page six, article 8, paragraph 4.

Therefore the following sentence should be added in the English version of the Articles of Association, in article 8, paragraph 4, which should read as follow:

«In case of a tie, the chairman has a casting vote.»

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Suit la version française:

L'an deux mille six, le vingt-sept juin.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich.

A comparu:

Madame Nathalie Mager, employée privée, avec adresse professionnelle à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Laquelle comparante déclare agir et se porter fort pour les deux sociétés:

1) CO-VER HOLDING, S.r.l., ayant son siège social à I-28924 Verbania (VB), Via 42 Martini, 165, et

2) ENERGIA IN NATURA, S.r.l., ayant son siège social à I-28924 Verbania (VB), Via 42 Martini, 165.

Lesquelles sociétés ont comparu lors de la constitution de la société CO-VER ENERGY INTERNATIONAL S.A., signée en date du 28 avril 2006 et non encore publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Dans ledit acte de constitution une phrase a été oubliée dans la version anglaise des statuts sur la page six, article 8, alinéa 4.

En conséquent, la phrase suivante sera ajoutée à l'article 8, alinéa 4 des statuts en version anglaise:

«In case of a tie, the chairman has a casting vote.»

Réquisition est faite d'opérer cette rectification partout où il y a lieu.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: N. Mager, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 28 juin 2006, vol. 470, fol. 58, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 12 juillet 2006.

M. Schaeffer.

(070140.2/5770/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

CO-VER ENERGY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 116.002.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 12 juillet 2006.

M. Schaeffer.

(070141.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

JUBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 58.036.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JUBA HOLDING S.A.

LOUV, S.à r.l. / EFFIGI, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(068163.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

80662

SIF FINANCIERE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 61.699.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 6 juin 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068143.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

SEISTAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 117.649.

—
STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of June.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. The company FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under section B and number 5.524,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy under private seal given on June 30th, 2006.

2. The company ECOREAL S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under section B and number 38.875,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal on June 30th, 2006.

The said proxies, after having been signed *in varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, duly represented, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organise among themselves.

Form - Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of SEISTAN INVESTMENTS S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the Board of Directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances, such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all

kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

In general, the company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purposes.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro), divided into 31 (thirty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand Euro) each.

The shares of the company may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a Board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The Board of Directors may choose among its members a chairman and may choose among its members one or more vice-chairmen. If the board didn't choose a chairman, the presidency of the meeting is conferred to a present director. The Board of Directors may also choose a secretary, who needs not to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any two directors.

The Board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the Board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the Board of Directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the Board is subject to a previous authorisation of the general meeting of shareholders.

Art. 12. The corporation will be bound in any circumstances by joint signatures of two directors or by the sole signature of a managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 11 of the present articles of association.

In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the third Tuesday of the month of May at 2.00 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty per cent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The Board of Directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortisation of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10th, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2006.

The first annual general meeting shall be held in 2007.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1) by the company FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prenamed, thirty shares	30
2) by the company ECOREAL S.A., prenamed, one share	<u>1</u>
Total: thirty-one shares	31

The shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at EUR 2,000.- (two thousand Euro).

Extraordinary general meeting

The appearing parties, duly represented, and representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, for a period of six years, their mandate expiring at the ordinary general meeting of 2012:

1. The company MONTEREY SERVICES S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under section B and number 51.100;

2. The company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under section B and number 64.474;

3. The company EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under section B and number 34.766.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, for a period of six years, its mandate expiring at the ordinary general meeting of 2012:

The company COMCOLUX, S.à r.l., with registered office in L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under section B and number 58.545.

Third resolution

The company's registered office is located at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing parties, duly represented, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, acting in his here above stated capacity, known to the notary by name, surname, civil status and residence, he signed the original deed together with the Notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente juin.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 5.524,

dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 juin 2006.

2. La société ECOREAL S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 38.875,

dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 juin 2006.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, dûment représentées, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles.

Forme - Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de SEISTAN INVESTMENTS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. La société pourra aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société pourra acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle pourra également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 31 (trente et une) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés auront le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procédera à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Si le Conseil n'a pas élu de président, la présidence de la réunion est conférée à un administrateur présent. Le Conseil d'Administration pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie confirmée par lettre.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions votées en réunion du Conseil d'Administration.

Art. 8. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration devront être signés par tous les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications, ou par les présents statuts.

Art. 11. Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 11 des statuts.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération et qui peuvent être révoqués à tout moment.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale pour une période qui ne peut dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunira dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mardi du mois de mai à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix. La société ne reconnaîtra qu'un propriétaire par action; si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tel que prévu par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) par la société FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, trente actions	30
2) par la société ECOREAL S.A., prénommée, une action	<u>1</u>
Total: trente et une actions	31

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Le montant des frais incombant à la société du chef de sa constitution s'élève à environ EUR 2.000,- (deux mille euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes, dûment représentées et représentant l'intégralité du capital souscrit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelées aux fonctions d'administrateurs, pour une période de six ans, leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2012:

1. La société MONTEREY SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 51.100;

2. La société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 64.474;

3. La société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 34.766.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une période de six ans, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2012:

La société COMCOLUX, S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 58.545.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise et la langue française, déclare que sur la demande des comparantes, dûment représentées, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite au mandataire, agissant ès dites qualités, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: R. Rozanski, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, vol. 154S, fol. 37, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 juillet 2006.

T. Metzler.

(070024.3/222/365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

RUBYTO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 117.650.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of June.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. The company FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under section B and number 5.524,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy under private seal given on June 30th, 2006.

2. The company ECOREAL S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under section B and number 38.875,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal on June 30th, 2006.

The said proxies, after having been signed *in varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, duly represented, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organise among themselves.

Form - Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of RUBYTO INVESTMENTS S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the Board of Directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances, such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

In general, the company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purposes.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro), divided into 31 (thirty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand Euro) each.

The shares of the company may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a Board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The Board of Directors may choose among its members a chairman and may choose among its members one or more vice-chairmen. If the board didn't choose a chairman, the presidency of the meeting is conferred to a present director. The Board of Directors may also choose a secretary, who needs not to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any two directors.

The Board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the Board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the Board of Directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the Board is subject to a previous authorisation of the general meeting of shareholders.

Art. 12. The corporation will be bound in any circumstances by joint signatures of two directors or by the sole signature of a managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 11 of the present articles of association.

In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the third Tuesday of the month of May at 1.00 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty per cent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The Board of Directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortisation of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10th, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2006.

The first annual general meeting shall be held in 2007.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1) by the company FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prenamed, thirty shares 30

2) by the company ECOREAL S.A., prenamed, one share 1

Total: thirty-one shares 31

The shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at EUR 2,000.- (two thousand Euro).

Extraordinary general meeting

The appearing parties, duly represented, and representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, for a period of six years, their mandate expiring at the ordinary general meeting of 2012:

1. The company MONTEREY SERVICES S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under section B and number 51.100;

2. The company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under section B and number 64.474;

3. The company EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under section B and number 34.766.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, for a period of six years, its mandate expiring at the ordinary general meeting of 2012:

The company COMCOLUX, S.à r.l., with registered office in L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg, under section B and number 58.545.

Third resolution

The company's registered office is located at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing parties, duly represented, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, acting in his here above stated capacity, known to the notary by name, surname, civil status and residence, he signed the original deed together with the Notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente juin.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 5.524,

dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 juin 2006.

2. La société ECOREAL S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 38.875,

dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 juin 2006.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, dûment représentées, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles.

Forme - Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de RUBYTO INVESTMENTS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. La société pourra aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société pourra acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle pourra également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 31 (trente et une) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés auront le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procédera à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Si le Conseil n'a pas élu de président, la présidence de la réunion est conférée à un administrateur présent. Le Conseil d'Administration pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie confirmée par lettre.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions votées en réunion du Conseil d'Administration.

Art. 8. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration devront être signés par tous les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications, ou par les présents statuts.

Art. 11. Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 11 des statuts.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération et qui peuvent être révoqués à tout moment.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale pour une période qui ne peut dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunira dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mardi du mois de mai à 13.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix. La société ne reconnaîtra qu'un propriétaire par action; si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tel que prévu par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) par la société FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, trente actions	30
2) par la société ECOREAL S.A., prénommée, une action	<u>1</u>
Total: trente et une actions	31

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Le montant des frais incombant à la société du chef de sa constitution s'élève à environ EUR 2.000,- (deux mille euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes, dûment représentées et représentant l'intégralité du capital souscrit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelées aux fonctions d'administrateurs, pour une période de six ans, leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2012:

1. La société MONTEREY SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 51.100;

2. La société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 64.474;

3. La société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 34.766.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une période de six ans, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2012:

La société COMCOLUX, S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 58.545.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise et la langue française, déclare que sur la demande des comparantes, dûment représentées, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite au mandataire, agissant ès dites qualités, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: R. Rozanski, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, vol. 154S, fol. 37, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 juillet 2006.

T. Metzler.

(070026.3/222/365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

TELESMA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 22.323.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(068187.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

E.I.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 94.192.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliaire

Signature

(068257.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

80675

GRUPPO NYMCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 52.485.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(068189.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

TRANSOCEAN PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 14.845.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(068190.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

MEDICAL PHASE ONE ORGANIZATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 94.835.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 2006

Il résulte de l'Assemblée Générale tenue le 7 juin 2006 que:

Première résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, accepte la démission à compter de ce jour de l'administrateur la société SEGUIFLO S.A., ayant son siège social au 31, Val Sainte Croix à L-1371 Luxembourg immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro n° 93.939.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer à compter de ce jour comme nouvel administrateur la société REGINA TX, S.à r.l., avec siège social à L-1371 Luxembourg au 31, Val Sainte Croix, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.248.

Le 7 juin 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00826. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068193.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

MONTIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 77.529.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(068194.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

80676

LUMA-DELER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 90.436.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02086, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(068197.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

NURIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 85.524.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(068199.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

START S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.825.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(068201.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

THE ATLANTIC LEISURE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 29.640.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS02089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(068203.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

DELTA INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 49.678.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DELTA INTERNATIONAL HOLDINGS S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(068213.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

BELTRAME INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 21.240.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

(068215.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

ASTREA SHIPPING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 82.074.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR05119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.
Signature

(068224.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

R.P. REAL PROPERTIES S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 72.511.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR05122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2006.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.
Signature

(068226.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

IMMO DEBT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 44.938.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
Signature

(068292.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

IMMO DEBT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 44.938.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
Signature

(068289.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

80678

THOMAS WINCH & PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 87.335.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 6 juin 2006

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société THOMAS WINCH & PARTNERS S.A., tenue à Luxembourg, le 6 juin 2006, que:

- décision de ratifier la nomination de Monsieur Alexandre Taskiran, expert-comptable, demeurant professionnellement au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg comme nouvel administrateur, avec effet à dater de la présente Assemblée générale et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire en 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01648. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068227.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

THOMAS WINCH & PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 87.335.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068232.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

INTERUNI S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 30.250.

—
Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(068252.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

NULEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 90.651.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Signature.

(068256.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

NULEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 90.651.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Signature.

(068253.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

GEMMA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 78.556.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour HOOGEWERT & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(068258.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

ARAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 5.722.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

A. Elvinger.

(068260.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

CENTENARY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12 rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 79.453.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature

Mandataire

(068265.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

POLYGRAM HOLDING AND FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 60.453.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03682, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature

Mandataire

(068268.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

POLYGRAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 31.293.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Signature

Mandataire

(068270.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

BOULANGERIE MOLITOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8237 Mamer, 12, rue Henri Kirpach.

R. C. Luxembourg B 81.839.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

LUXCOMPTA, S.à r.l.

Signature

(068278.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

ISOGREEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3412 Dudelange, 82, rue Grand-Duc Adolphe.

R. C. Luxembourg B 30.207.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

LUXCOMPTA, S.à r.l.

Signature

(068279.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

WAINBROM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 96.357.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(068281.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

VELTHOVEN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.

R. C. Luxembourg B 49.921.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(068283.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

RUB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 89.361.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(068287.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

80681

HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.087.

—
EXTRAIT

Les Administrateurs ont décidé par résolution circulaire datée du 18 avril 2006 de changer le siège social de la société du 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg à compter du 1^{er} juin 2006.

Pour HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS
HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068301.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.087.

—
EXTRAIT

1. Les administrateurs de HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ont décidé à l'unanimité par résolution circulaire datée du 19 mai 2006:

i. d'accepter les démissions de Messieurs Laurent Facque (demeurant en France), et Marc-André Bechet (demeurant au Luxembourg) comme administrateurs de la SICAV avec effet au 30 avril 2006 et 19 mai 2006 respectivement.

Pour HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS
HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068299.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

VANFLEET, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 68.658.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 18 février 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 357 du 20 mai 1999.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

VANFLEET

Signature

(068290.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

WICKLA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 65.942.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03156, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour WICKLA MANAGEMENT S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(068836.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 88.843.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 15 mai 2006 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'assemblée a élu M. Jean Keller (demeurant en Suisse), et a réélu Messieurs Eric M.C. Syz (demeurant en Suisse), Alfredo Piacentini (demeurant en Suisse), Francesco Rossi (demeurant en Grande-Bretagne), Rolf W.A. Sachs (demeurant en Grande-Bretagne), André Stern (demeurant en Grande-Bretagne) and Mark Lloyd-Price (demeurant en Grande-Bretagne) à la fonction d'administrateur pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2007;

2. L'assemblée a réélu PricewaterhouseCoopers à la fonction de réviseur d'entreprises pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2007.

Pour ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT SICAV
HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068310.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 88.843.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT
HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(068308.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

CANUSSEL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 97.628.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068387.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

PERE INVEST, PAN EUROPEAN REAL ESTATE INVEST, Société Anonyme.

Siège social: L-8295 Keispelt, 80A, rue de Kehlen.
R. C. Luxembourg B 111.271.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 29 décembre 2005

L'Assemblée a décidé d'appeler aux fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2010 la société A.A.C.O. (ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING & OUTSOURCING), S.à r.l., ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, en remplacement de Madame Marie-Paule Jacquet.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PAN EUROPEAN REAL ESTATE INVEST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2006, réf. LSO-BR05736. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068320.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

GERMAVEST REAL ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.500.000,00.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 100.733.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 15 juin 2006

L'associé unique de la société a réélu la société PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social au 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale des associés de la société devant approuver les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GERMAVEST REAL ESTATE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2006, réf. LSO-BR05728. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068339.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

GERMAVEST REAL ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.500.000,00.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 100.733.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 20 juin 2006, réf. LSO-BR05732, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

GERMAVEST REAL ESTATE, S.à r.l.

Signature

(068344.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

GWM ALTERNATIVE INVESTMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 103.610.

EXTRAIT

L'assemblée générale annuelle des actionnaires a été reconvoquée au siège social le 1^{er} juin 2006 a adopté les décisions suivantes:

1. L'assemblée a réélu Messieurs Sigieri Diaz della Vittoria Pallavicini (demeurant en Suisse), Andrea Nattino (demeurant en Italie), Arturo Nattino (demeurant en Italie), Giacomo Scribani Rossi (demeurant en Suisse) and M. Moataz El-Sherif (demeurant en Suisse) à la fonction d'administrateur pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2007.

2. L'assemblée a réélu PricewaterhouseCoopers à la fonction de réviseur pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2007.

Pour GWM ALTERNATIVE INVESTMENT

HSBC SECURITIES SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068322.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

ALTAMIRA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.
R. C. Luxembourg B 51.715.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BS03550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068388.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

80684

CANUSSEL DOPO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 97.629.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068389.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

ATRAFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 101.122.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068390.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

FIBACO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 22.178.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068392.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

GESTADOR S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 18.014.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03564, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068394.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

JEYDE EQUITY S.A., Société Anonyme (en liquidation).
Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 94.248.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 21 avril 2006, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, volume 153S, folio 33, case 11, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et à pris les résolutions suivantes en application de la loi 10 août 1915 relatif aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi;

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social, au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour la société

J. Elvinger

Notaire

(068580.3/211/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

GRAMADO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 70.585.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03567, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068397.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

LARGO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 31.323.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068398.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

LUXOPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 50.304.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03577, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068400.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

RESCADO, Société Anonyme.

Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 113.102.

In the year two thousand and six, on the sixteenth day of June.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting (the «Meeting») of the shareholders of RESCADO S.A., a «société anonyme», which was incorporated pursuant to a notarial deed, enacted through the undersigned notary, on 23 December 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 631 of 28 March 2006, registered in the Luxembourg Company Register under section B number 113.102, and having its registered office at 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (hereafter referred to as the «Company»).

The Meeting is declared open by Mr Jos Hemmer, employee, residing professionally in Luxembourg, in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the Meeting Mrs Martine Kapp, employee, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mrs Diane Wunsch, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the Meeting is the following:

Agenda:

1) Modification of the financial year to be closed on June 30th instead of April 30th and for the first time one June 30th, 2006.

2) Amendment of article 18 of the by-laws, which henceforth will read as follows:

Art. 18. Financial year. «The financial year begins on the first day of July and ends on the thirtieth of June of each year.»

II) The shareholders present or represented, the proxies of the eventually represented shareholders, and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the board of the Meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the eventually represented shareholders, signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III) It appears from said attendance-list that all thousand (1,000) Shares with a par value of thirty-one Euro (31.- EUR) and representing the total subscribed capital of the Company are present or represented at the Meeting, which conse-

quently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this Meeting.

Then the Meeting, after deliberation, took each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The Extraordinary General Meeting of shareholders resolved to change the Company's financial year to be closed from now on June 30th of each year instead of April 30th and for the first time on June 30th, 2006.

Second resolution

In order to reflect such change of the Company's financial year, the Extraordinary General Meeting of shareholders resolved to amend Article eighteen (18) of the Company's Articles of Incorporation, such as follows:

Art. 18. Financial year. «The financial year begins on the first day of July and ends on the thirtieth of June of the next year.»

No further item being on the agenda of the Meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then closed the Meeting and these minutes were signed by the members of the bureau of the Meeting and the undersigned notary.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, said persons signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le seize juin.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de RESCADO S.A., une société anonyme, constituée suivant acte notarié reçu par le notaire soussigné, daté du 23 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 631 du 28 mars 2006,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 113.102, et ayant son siège social au 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg (ci-après la «Société»).

L'Assemblée est déclarée ouverte et est présidée par Monsieur Jos Hemmer, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Martine Kapp, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Diane Wunsch, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Modification de l'année sociale pour la terminer le 30 juin au lieu du 30 avril et ceci pour la première fois le 30 juin 2006;

2) Modification de l'article 18 des statuts, de sorte que ce dernier se lise désormais comme suit:

Art. 18. Année sociale. «L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin de chaque année.»

II) Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires éventuellement représentés, ainsi que le nombre d'actions que chacun d'entre eux détient sont repris sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise simultanément à l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires éventuellement représentés, signées ne varietur par les personnes présentes et le notaire instrumentant, seront également annexées au présent acte pour être soumis simultanément à l'enregistrement.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) et représentant l'intégralité du capital social de la Société sont présentes ou représentées à cette Assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour dont les actionnaires ont été dûment informés avant cette Assemblée.

L'Assemblée, après délibération, prend chaque fois à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de changer l'année sociale de la Société pour la terminer à l'avenir le 30 juin de chaque année au lieu du 30 avril et ceci pour la première fois le 30 juin 2006.

Deuxième résolution

Afin de refléter ce changement d'année sociale, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article dix-huit (18) des statuts de la Société comme suit:

Art. 18. Année sociale. «L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin de l'année suivante.»

Aucun autre point ne figurant pas à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant à prendre la parole, le président a clôturé l'Assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Hemmer, M. Kapp, D. Wunsch, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 juin 2006, vol. 905, fol. 13, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(070059.3/239/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

RESCADO, Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 113.102.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(070061.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

RAPIER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 96.940.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068401.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

ATODV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 95.578.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068412.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

RTV DACIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 63.719.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(069059.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

RTV DACIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 63.719.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(069064.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

RTV DACIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 63.719.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04254, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(069066.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

RTV DACIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 63.719.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(069067.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

RTV DACIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 63.719.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(069068.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.
